

A la suite du Congrès, des médailles ont été décernées : trois en vermeil, à M. Leblanc, bibliothécaire de la ville de Vienne, pour ses travaux ; à M. le chevalier de Sylva, architecte du roi de Portugal, pour son ouvrage sur l'archéologie élémentaire ; à M. Bégule, de Lyon, pour ses travaux sur l'église de Saint-Jean, de Lyon. Quatre en argent : à M. Brouchoud, docteur en droit, avocat à Lyon, pour ses études sur les voies romaines ; à M. Florian Vallentin, juge suppléant au tribunal civil de Grenoble ; à M<sup>me</sup> de Quatrebarbes, au château de la Roche, près Vans (Sarthe), pour fouilles à un théâtre romain ; à M. Arthur de Maret, pour fouilles archéologiques ; enfin, une médaille de bronze à M. Ollieu, de Vienne, pour réparations intelligentes aux armes du musée de la ville.

La Société française d'archéologie ne pouvait être ni plus juste ni plus généreuse. Des bravos unanimes ont salué ces nominations.

— Par un arrêté en date du 29 mai, confirmé par une dépêche de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 26 août, M. le préfet du Rhône a nommé une Commission chargée de faire un inventaire sérieux des richesses d'art du département du Rhône.

Ont été nommés membres de cette commission : MM. Allmer, Aynard, Bégule, de Cazenove, Chabrière-Arlès, Charvet, Danguin, Desjardins, Dissard, Dumas, Echernier, Fabisch, George, Giraud, Guichard, Guigue, Hirsch, Jamot, Louvier, Mollière, Monvenoux, Mulsant, baron Raverat, Reignier, et Vacheron.

— Le comité d'inspection des bibliothèques municipales de la ville de Lyon, nommé par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique du 31 juillet dernier, a été jeudi, 28 août, installé dans ses nouvelles fonctions, par M. Oustry, préfet du Rhône.

Ont été nommés membres de ce Comité : M. Baillet, professeur à la Faculté des lettres ; Bayard, négociant ; Raoul de Cazenove, bibliophile ; Caillemier, doyen de la Faculté de droit ; Echernier, architecte ; Charvet, architecte, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts ; Gailleton, docteur, professeur à la Faculté de médecine, membre du Conseil municipal ; Girardot, chef de division de la Préfecture du Rhône, en retraite ; Munier, avoué à la Cour d'appel, président du Conseil municipal ; Perroud, docteur, professeur à la Faculté de médecine ; Saint-Lager, docteur ; Vacheron, membre du Conseil municipal, et Gustave Véricel, licencié en droit, ancien avoué à la Cour.

Au dernier moment, nous apprenons que M. de Cazenove n'a pas accepté ses honorables fonctions.